



Le 14 octobre 2025

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 octobre 2025 À 19 H 30
Salle d'honneur de la mairie

LISTE DES DELIBERATIONS

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 septembre 2025 (=>approuvée)

BÂTIMENTS

- Rénovation énergétique du complexe polyvalent – autorisation de signer l'avenant N°1 de maîtrise d'œuvre (=>reportée)
- Rénovation énergétique du complexe polyvalent – autorisation de signer l'avenant N°2 du lot 04 (=>approuvée).
- Médiathèque – autorisation de signer l'avenant N° 4 au lot 01 (=>reportée).
- Médiathèque – autorisation de signer l'avenant N°5 sur le marché de maîtrise d'œuvre pour une prolongation de délais (=>approuvée).
- Médiathèque – autorisation de signer l'avenant N°2 au lot 02 (=>reportée).
- Médiathèque – Autorisation de signer l'avenant N°1 au lot 11 (=>approuvée).
- Médiathèque – Autorisation de signer l'avenant N°1 au lot mobilier (=>approuvée).

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Mise à disposition des salles communales dans le cadre des élections municipales 2026 (=>approuvée).
- Convention d'occupation temporaire pour l'exploitation d'une centrale photovoltaïque (=>approuvée).
- Autorisation de signer la promesse d'achat avec la SAFER (=>approuvée).

FINANCES LOCALES

- Budget Principal – Suramortissement (=>approuvée).
- Subvention exceptionnelle pour la lutte contre le cancer (=>approuvée).
- Budget Principal – Décision Modificative N°05 (=>approuvée).
- Dérogation à la M57 pour l'achat de jeux de société en investissement (=>approuvée).
- Révision du loyer du local Coiffure NATH'TIF (=>approuvée).

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe (=>approuvée).
- Attribution de cartes cadeaux aux agents de la commune à l'occasion de Noël (=>approuvée).
- Convention de formation avec des organismes extérieurs dans le cadre des formations obligatoires en santé et sécurité au travail (=>approuvée).

ÉCOLE – PÉRISCOLAIRE

- Convention « Territoires Numériques Éducatifs » (=>approuvée).
- Convention Lire et faire lire (=>approuvée).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Rapport d'activités de l'année 2024 de la Communauté de Communes du Haut-Poitou (=>approuvée).


Le Maire,
Philippe BRAULT